

# CÔTES DE BORDEAUX

Communiqué 10 Mars 2009,

## La nouvelle Appellation d'Origine Contrôlée Côtes de Bordeaux est née !

Le groupe des Côtes de Bordeaux regroupe les appellations Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs, et représente 1/6<sup>ème</sup> de la production bordelaise avec une surface totale de 14 000 hectares et un volume de 700 000 hectolitres.

Une véritable force qui s'apprête à prendre encore plus d'ampleur à l'heure de **l'approbation par le Comité national des vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) du cahier des charges de la nouvelle Appellation d'Origine Contrôlée Côtes de Bordeaux** qui réunira sous une même bannière les quatre appellations. Une révolution dans l'organisation des appellations bordelaises...

### L'Union des Côtes de Bordeaux *une structure efficace au service du dynamisme des vins des Côtes de Bordeaux*

En 1985, conscients de la force qu'ils pourraient représenter ensemble, les vins de Côtes décident de mettre leurs ressources en commun afin de se doter d'une véritable identité et de communiquer d'une seule voix. **L'association des Côtes de Bordeaux était née.**

En juillet 2007, elle devient **l'Union des Côtes de Bordeaux** et accélère sa force de frappe, en proposant notamment **la création d'une nouvelle Appellation d'Origine Contrôlée fédératrice** - Côtes de Bordeaux - qui réunirait sous une même bannière Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs<sup>1</sup>.

Ce projet ressort d'un constat : la multiplicité des appellations et le manque de hiérarchisation favorise une mauvaise reconnaissance des vins de Côtes, notamment à l'export, alors qu'ils détiennent de vrais atouts - le terroir, les coteaux, la tradition et la typicité - à promouvoir. Il s'agit donc de clarifier l'offre en segmentant la production, mais aussi et surtout gagner en lisibilité sur les marchés internationaux en s'appuyant sur le mot « bordeaux », une caution à l'export.

#### L'AOC Côtes de Bordeaux *Les objectifs*

Simplifier la lisibilité de l'offre

Regrouper sous un identifiant commun l'ensemble des Côtes

Utiliser le mot Bordeaux pour une meilleure lisibilité

Conserver le nom des  
« communales »

Laisser la possibilité à un opérateur d'assembler des vins de Blaye, Francs, Cadillac et Castillon pour les commercialiser en AOC Côtes de Bordeaux

« L'idée est d'utiliser ce que nous avons en commun pour mettre en valeur notre identité de Côtes parmi l'offre régionale et bénéficier d'une communication plus efficace et pertinente pour chacune de nos côtes » affirme Christophe Château, Directeur de l'Union des Côtes de Bordeaux

Aussi, l'AOC revendiquée associe deux éléments qui rassemblent et qui ont par ailleurs une connotation positive et qualitative : le terme « Côtes » et l'appartenance aux vins de « Bordeaux ».

Elle prend tout son sens dans le contexte actuel où les marchés émergents - Amérique du Nord et Asie notamment - présentent des intérêts non négligeables dont il s'agit de profiter : les Côtes de Bordeaux n'exportent aujourd'hui que 10 % de leur production.

**Après deux ans de pourparlers, le Comité national des vins, eaux-de-vie et autres boissons alcoolisées de l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO) approuve le projet de cahier des charges de la nouvelle Appellation d'Origine Contrôlée Côtes de Bordeaux le 9 mars 2009.**

## La nouvelle AOC Côtes de Bordeaux *comment ça marche ?*

Avec cette nouvelle appellation, qui entre donc en vigueur dès le millésime 2008, les Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs s'unissent donc sous un tronc commun : l'AOC « Côtes de Bordeaux ». La mention pourra cependant être accompagnée **d'une dénomination communale** pour les vins plus hauts-de-gamme ayant des conditions de production plus restrictives. Ex :

Premières Côtes de Blaye



Blaye

Côtes de Bordeaux

Bordeaux Côtes de Francs



Francs

Côtes de Bordeaux

Côtes de Castillon



Castillon

Côtes de Bordeaux

Premières Côtes de Bordeaux



Cadillac

Côtes de Bordeaux

Elle se décline donc à **deux niveaux** et vient clairement **segmenter l'offre** : **une appellation générique**, Côtes de Bordeaux, d'une part, et **des appellations communales**, Côtes de Bordeaux précédée du nom des communes Blaye, Castillon, Francs et Cadillac, d'autre part.

Le cahier des charges s'en trouve donc assoupli, tout en conservant une dimension « tradition » indispensable à la qualité des vins. Il autorise par exemple **la création de marques commerciales fortes** en autorisant l'assemblage des vins des différentes Côtes pour l'appellation générique Côtes de Bordeaux, tout en imposant **le respect des spécificités dans le cas des communales** (densités de plantation, rendements et conditionnement).

## Les Côtes de Bordeaux entrent en scène !

---

<b>Union des Côtes de Bordeaux</b> Cours du XXX juillet 33000 BORDEAUX T: 05 56 00 21 99 <a href="http://www.bordeaux-cotes.com">www.bordeaux-cotes.com</a>	<b>Contact presse / Visuels/Interviews</b> Jennifer Potts/Agence Cap&Cime T. 01 55 35 08 16 / F. 01 44 50 50 21 M : jpotts@capetcime.fr
---	--

Les Côtes de Bordeaux,  
c'est en haut.

*Just right, at the top.*

LES CÔTES DE BORDEAUX

CASTILLON - BLAYE - CADILLAC - FRANCS